L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 18 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

ON demande—Une domestique de maison, blanche, sachant coudre. S'adresser, munie de bonnes recommandations, chez Mme Dr Conne, 114 rue Douane. 18 sept—2t

DEMANDE une cuisinière. S'adresser No 453 rue Magazine, entre Robin et Race. 18 sep—2t

MME Godin-Martinet, 44 Bourbon demande des ouvrières pour robes et des apprenties. 18 sept—18 25

DEMANDES.

DEMANDE—Domestique qui fasse cuisine et ménage, avec recommandations. 44 rue Bourbon. 17 sept—2t

UNE PETITE FAMILLE étrangère cherche une maison toute meublée, ou bien des appartements confortables et indépendants, dans les mêmes conditions chez une famille respectable et n'ayant pas d'autres pensionnaires. Adresser Stranger, Bay St-Louis, Miss., en donnant le prix et les informations. 16sept—3t

A LOUER.

A LOUER—Les magasins 215 et 217 rue Decatur vis-à-vis du Marché Français. S'adresser, 81 et 83 rue Canal, P. M. Godchaux. 28 août—28—sept 4 11 18

A LOUER—Une résidence avec jardin et écurie, 404 rue Dumaine. S'adresser 209 rue Decatur. 11 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Weinfurter vs Edmond J. Jatho.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 22,395—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 27 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.
16 sept—16 22 27

Germania Insurance Co., vs Ecner O'Brien Cotton Seed Cleaning & Linting Co., Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—Nos 22,205.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux Nos 60 et 62 rue Lafayette, entre les rues Commerce et Tchoupitoulas, le MARDI, 20 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bouilloire-pompe, trois "linters," un "gin pulley," arbres de couches pour éventails, soupapes, cinq balles de "linter," et à peu près 1 400 sacs pour graines de coton.

Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.
9 sept—9 15 20

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Francine Lacoste femme de Matthew Tamor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,729—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Matthew Tamor administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10 sept—10 14 18

Succession de Mme E. B. Kemp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,674—Division E.—Attendu que Edgar B. Kemp a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme E. B. Kemp, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
10sept—10 14 18

Succession de Joseph H. Lawler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,714—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public pour la paroisse d'Orléans, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph H. Lawler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 sept—15 20 24

Succession de Veuve Antony Trautmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,704—Division E.—Attendu que Louis Gertein jr. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Veuve Antony Trautmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 17 23

Succession de Caroline Just, femme de Rudolph Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 708—Division D—Attendu que Rudolph Muller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Jane Caroline Just, femme de R. Müller, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 sept—14 17 23

Succession de Mme A. L. Pagaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,236—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James M Pagaud Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de Ernest Marchand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,905.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Paul A. Marchand, administrateur et liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

Succession de Arthur Gastinel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,656—Division E.—Attendu que Mme Blanche Gastinel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Gastinel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 sept—9 13 17

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,8?6—Division C—Mme M. A. Field vs ses créanciers—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mary Ann Farrell, femme de Spencer Field, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, Esq. notaire, en son bureau No 135 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 17me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les objets mentionnés dans la section 1785 des Statuts Révisés, et pour élire un syndic et voter sur l'application d'une décharge finale, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 septembre 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 17

H. Schwartz & Co. et als. vs. Mottoway & Gardes, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,211—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau présenté par Henry Gardes et S. Thompson, commissaires liquidateurs des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 sept—16 14 16

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage du 13 Sept., 54 lots gagnants y ont été vendus.

Faites en sorte que E. J. LANNES choisisse votre billet, car il a la main heureuse. Coin des rues Camp et Girod. Nlle Orléans, Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 17 SEPTEMBRE—CLASSE I No 321
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
29	67	47	17	71	50	42	14	53	27	35	65	62

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 17 septembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
EDGAR PILIÉ, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 11 OCTOBRE 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000, ...	20,000
1 Lot de...	10,000, ...	10,000
1 Lot de...	5,000, ...	5,000
2 Lots de...	2,500, ...	5,000
5 Lots de...	1,000, ...	5,000
25 Lots de...	300, ...	7,500
100 Lots de...	200, ...	20,000
200 Lots de...	100, ...	20,000
300 Lots de...	60, ...	18,000
500 Lots de...	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit...	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit...	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à...		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lots annoncés.

DENTISTES.

JOSÉ C. SIERRA, DENTISTE, 149 rue North Rampart, Coin Orléans.
1er sept—1 an,dim

C. E. KELLS & M. VIET, CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres.
Le ressort de leur art
Dents artificielles.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S., transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRÈS DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médailles pour travaux reconnus supérieurs.
26 août—

$250 Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitée.

PIANOS ET ORGUES

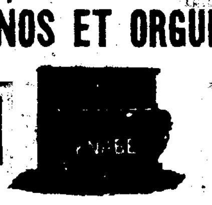

LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Behr, Mehlin, Fischer, Pease, Shoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 19 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.
24 janv—1 an

JOURNAUX FRANCAIS

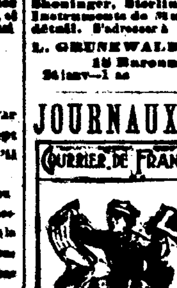

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Il'rée, etc.

Dépositaires Généraux: L. DERMIGNY & Cie. 126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique. DEMANDEZ LA LISTE! *Conditions spéciales aux Marchands*

FOR DYSPEPSIA, Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS. All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

F. ADRIEN BRUNET Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable:

Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1a

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie...	$618,578 30	
Sur risques de rivières	16,385 97	
Sur risques de mer...	8,243 65	$643,207 92
A ajouter: Primes non acquises de 1890...		133,231 10
Total des primes...		$776,439 02
A ajouter: Intérêt et profits et pertes...		22,782 68
Revenu total...		$799,221 70
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendie...	$227,690 36	
Sur risques de rivières	5,644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations...	67,027 97	
Commissions...	81,555 80	
Réassurances...	47,150 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)...	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires etc...	149,324 17	
Total des déboursés...		$602,965 60
Surplus...		$196,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés.	$133,565 59	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées...	44,350 55	
Profits et pertes...	18,339 96	
		$196,256 10

ACTIF (A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banque...	$101,444 38	
Au bureau...	3,615 10	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent...		105,500 00
$150,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés...		192,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent...		29,250 00
$25,000 bons de la Louisiane 4 pour cent...		25,300 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)...		13,865 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade...		30 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange...		125 00
20 actions de la N. O. Warehouse Co		500 00
Une action French Opera House Co...		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co...		50 00
Primes en cours de perception...		65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc...		2,500 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions...	$250,000 00
Fonds de réserve...	60,000 00
Dividendes non payés...	240 00
Réservé pour risques non expirés	133,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées...	44,350 55
Balance (non compris le Dividende de juillet 1891)...	56,939 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

[illegible], Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.
M. T. DUCROS, notaire. 128 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions que la présente [illegible].

(Signé): FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, F. C. ERNST, J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lne, 19 janvier 1892.
20 janv—1m

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Troisième District,

No 338 rue Nord Rampart, entre Esplanade et Kerlerec, occupée par Geo D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

No 334 rue Nord Rampart entre Kerlerec et Esplanade, un élégant cottage élevé.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite cour, Division A, maintenant absent en congé, en date du 5 septembre 1892, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la dite succession, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rampart, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne, désignés par les lettres O et D, sur un plan fait par D. E. Soghers, voyer, le 2 septembre 1892, mesurant, conformément au dit plan (en pied américain), 33 pieds 3 pouces et 3 1/2 lignes de face, chacun, à la rue Nord Rampart sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Il y a un bail enregistré pour cinq ans, à partir du 1er avril 1892, sur une portion des dits deux lots de terre, laquelle portion est décrite dans le dit bail, exécuté par un acte par devant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, en date du 15 avril 1889, comme mesurant à peu près 60 pieds de face sur la rue Rampart, sur une profondeur de 100 pieds. Les améliorations comprennent une grande bâtisse avec écurie, etc., et occupée par Geo. D. Geddes, directeur de pompes funèbres.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rampart, Esplanade, Kerlerec et Bourgogne désigné par la lettre "E", sur un plan fait par D. E. Soghers, voyer, en date du 1er septembre 1892 et mesurant, conformément au dit plan, au pied américain, 33 pieds de face à la rue N. Rampart sur une profondeur de 127 pi. de 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage élevé, en briques entre poteaux, avec corridor de côté, 3 chambres, un cabinet. Une cuisine à un étage, avec deux chambres. Jardin, figuiers et pêchers; cave, lieux d'aisance, etc., etc., connu par le numéro municipal 334 rue Nord Rampart.

Conditions—Comptant à l'adjudication; l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront en plus du prix de leurs adjudications les taxes d'Etat dues sur la dite propriété pour l'année courante 1892, et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. La propriété premièrement décrite est vendue sujette à tous les droits que le locataire peut avoir légalement acquis d'après le dit bail.

Actes de vente pardevant M. V. Déjan, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 sept—7 14 21 28—oct 5 12

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 1 en l'étude de Wm. Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure (en pied américain) 32 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue St Charles et 32 pieds 9 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 123 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 20 et d'une partie du lot No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1821 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas ancien notaire en cette ville, 6 avril 1821. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant W. F. H. Schorch, consul des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1890 et enregistré au bureau des transferts de cette ville le 7 janvier 1891 dans le livre 115, folio 136. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Walter D. Denègre notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et est connue par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Deuxième District, No 130 rue North Rampart.

Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bousseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,906—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 2, dans l'îlet désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ex-notaire, le 22 novembre 1858, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

Etat de situation semestriel —DE LA— Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes...		$416,409 69
Surtirages, garantis et non garantis...		6,499 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation...		50,000 00
Autres bons et actions...		120,109 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières...		51,336 32
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U...		2,250 00
Prêts sur demande...	$116,161 16	
Echange sur New York...	114,676 04	
Dû par des banques et banquiers	30,644 07	
Monnaie courante, espèces et chèques locaux...	290,635 30	476,116 57
Total...		$1,123,695 91

PASSIF.

Fonds capital payé...		$300,000 00
Fonds de surplus...		20,000 00
Profits indivis...		6,545 86
Circulation au dehors...		45,000 00
Dividendes non payés...	$424 00	
Dû à des banques et banquiers...	36,997 69	
Dû aux déposants...	713,728 36	751,150 05
Total...		$1,123,695 91

JAS. J. TARLETON, Caissier.
2 juil—

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.
NLLE-ORLEANS, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes...		$907,997 83
Surtirages...		1,786 17
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation...		50,000 00
Bons d'Etat et de ville...		350,748 50
Maison de banque, meubles et installations...		23,978 18
Autres propriétés foncières...		12,322 67
Fonds de rachat cinq pour cent...		2,300 00
Prêts sur demande...	$390,150 55	
Change à vue sur New York...	127,922 22	
Echanges étrangers...	29,479 87	
Dû par les banques et banquiers...	40,727 26	
Chèques pour le Clearing House...	44,871 08	
Monnaie courante et espèces...	365,654 78	913,216 77
		$2,177,275 1

PASSIF.

Fonds-capital...		$435,000 0
Fonds de surplus et profits indivis...		165,771 75
Dividendes non payés...		18,022 00
Circulation...		45,000 00
Dépôts individuels...	$1,215,496 54	
Dû aux banques et banquiers...	307,981 83	1,523,480 37
		$2,177,275 12

CHAS. L. G. DUPUY, Caissier.
CHAS. R. CULBERTSON, Asst. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. G. [illegible], Vice-Président.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE BUREAUX.

Jos. M. Walsh vs ses Créanciers.

No 34,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 28 septembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté le 6 septembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, les effets ci-après, au local No 20 rue Decatur, entre Douane et Bienville:

Un lot de meubles de bureau, coffre-fort et Divers.

Conditions—Comptant sur les lieux.
17 sept—17 18 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

Succession du Rév. Julius Werner et de Mme Louise Schmidt, sa femme.

No 36,527—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—MARDI, 20 septembre 1892, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E, en date du 7 septembre 1892, rendu dans l'affaire ci-dessus.

1° A 11 heures A. M., au local coin des rues St-Louis et Johnson.

2° A midi, au local coin des rues Music et St-Pierre.

Les meubles de maison que contient chacune des dites maisons ci-dessus décrites, consistant en meubles de salon, chambre à coucher et de cuisine.

Conditions—Comptant sur les lieux.
8 sept—8 9 19 20

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FONDS D'ÉPICERIES.

Liqueurs, vins, comptoirs, étagères, coffre-fort, meubles de maison.

Deux chevaux, voitures et harnais.

Le fonds du Seltzer Mineral Water Co.

Comptes courants, etc.

Pour le compte de la Succession de George H. Kleinert, décédé.

Sans réserve à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 12 rue Carondelet.—LUNDI, 26 septembre 1892, à 10 heures et demie A. M., au local No 112 rue Sud Rampart, coin Perdido, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 septembre 1892 pour le compte de la succession de George H. Kleinert, décédé. Dossier No 36,560, il sera vendu à l'encan—

Tout le contenu de la dite grocerie et demeure, comptoirs étagères, etc. Aussi les chevaux, voitures, le fonds, comptes courants, etc., le tout d'après un inventaire enregistré dans l'honorable Cour ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
15 sept—15 18 23 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District.

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession Firmin Levasseur, décédé, Dossier No 35,662, il sera vendu à l'encan—

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Première avenue Hagan, dans l'îlet No 246, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue du Port et Bayou St-Jean sur diverses profondeurs variant d'à peu près 118 à 142 pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après les plans de la propriété qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.
21 août—21 28—4 11 18 21 sept

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE, A Alger 5me District.

Succession de Julia C. Dassinger.

No 36,490—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commune—MERCREDI, 19 octobre 1892, à midi à la Bourse d'Encan, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, daté le 7 mars 1892 dans l'affaire de la succession de Mme Julia C. Dassinger, sera vendu, à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant, situé à Alger, cinquième district de cette ville, désigné par le No 20 de l'îlet No 7 compris entre les rues Lavergne, Barthélemy, Delamude et Villeré, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 19 mars 1843 et déposé au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur une profondeur entre lignes parallèles de 1.0 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence confortable construit retiré de la rue et en entre une maison dans le fond, et terrasse, etc. en face de la résidence élégante du Dr W. H. Riley.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire public.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
19 sept—19 24—oct 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 32,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —— en date du 8 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, St Denis et St-Patrick, désigné comme le lot No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le dit lot mesure 30 pieds de face rue Deuxième sur une profondeur de 128 pieds plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage seul avec une chambre et un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, hangar et cuve. La propriété n'est jamais inoccupée et rapporte $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. R. Ker, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
1 sept—1 10 17 24—oct 1 5

Etat Trimestriel —DE LA— Banque des Citoyens De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE.
A la clôture des affaires, le 21 juillet 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières...	$125,222 50	
Bons et actions...	39,734 62	
Dettes suspendues...	86,310 98	
Prêts et escomptes...	359,828 21	$601,[illegible]
Prêts sur demande...	257,426 56	
Echange, étranger et local...	52,916 06	
Chèques du Clearing House, circulation et numéraire...	163,767 61	502,[illegible]
Total...		$1,096,296 13

PASSIF.

Capital actions...	$500,000 00	
Profits et pertes...	63,953 75	$444,152 7
Dû aux déposants...		651,143 42
Total...		$1,096,296 1

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 21me jour de juillet 1892.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct.

JOSEPH LOMBARD,
F. [illegible],
ERNEST FRAGER.
21 juillet

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à [illegible], No 16 [illegible], près de l'avenue St-Charles.

No 91 rue Madison, près de Zimpel.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 36,306—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la cour ci-dessus, Division A, maintenant absent en congé, daté le 18 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Un cottage [illegible] en bâtisse, No 10 rue Dublin, contenant [illegible] sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 60, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot No 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 113; le dit lot mesure 33 pieds 9 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° Une résidence élevée à deux étages, No 91 rue Madison avec galerie double de devant, 8 chambres, citerne, etc., et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Temple, désignés comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 60 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlet, désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6, mesurant, chaque, 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 août—21 28 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

No 91 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Osteson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,326.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau, No 177 rue de la Commune.—MERCREDI, 24 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

La maison-cottage désirable, No 91 rue Espagne, retirée du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière dépendances, citernes, grande cour etc., convenable aux chars; un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Poète, Dauphine (anciennement Grandhommes) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne, et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Espagne, sur 97 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et en mesure française, 41 pieds de face à la rue Espagne sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan fait le 7me jour de mai 1866, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexé à un acte passé le 14 janvier 1867, pardevant P. E. Laresche, un notaire public en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, N. P., No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
27 août—27 31—7 14 21 24 sept

VENTE EN PARTAGE.

Cottages doubles productifs, Nos 93 et 95 rue St-Pierre près Bourbon, et Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, près Royale.

Successions de M. et Mme Claude Foulon.

No 36,429—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 août 1892 et signé le 29 août 1892 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, dans les successions ci-dessus intitulées—

1° Le double cottage d'un bon rapport, avec une bâtisse à deux étages dans la cour, Nos 93 et 95 rue St-Pierre contenant en tout 8 chambres, corridor, arrière-cours, etc., rapportant $240 par an, et ci-après décrit, comme suit. Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourbon, Dauphine et Orléans, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Pierre sur 76 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le double cottage élevé, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, Nos 78 et 78 1/2 rue Toulouse, contenant en tout 8 chambres, corridor, cour, etc., dans un district populaire, à la portée des chars, etc., rapportant $240 par an et ci-après décrit, savoir: Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Louis et Bourbon, désigné par le No 13 sur un plan dressé par F. C. [illegible], voyer, et déposé en l'étude de W. J. Wagner, notaire en cette ville, d'après lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Toulouse sur 88 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Benj. Ory, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7sept—7 14 21 28—5 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le magasin et résidence en briques, à trois étages, bien situé.

No 223 rue Nord Poydras,
Près Baronne et juste en face du Marché Poydras.

Succession de Stephen Puttmann.

No 36,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 12 octobre 1892 à midi, à la Bourse d'Encan. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, et siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, et rendu dans la succession et dossier indiqués.

Le magasin et résidence en briques à trois étages bien situé, No 223 rue Nord Poydras, entre Penn et Dryades, ayant un grand magasin, vestibule et trois chambres en bas, balcon, six chambres avec arrière galerie, en haut, citerne hydrant, cour pavée, écurie, etc., et décrit comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Penn et Dryades, désignés par les numéros 5 et 18 sur un croquis annexé à un acte de vente de Paul J. Gleises à E. Frantz, passé pardevant E. G. Gottschalk, et devant notaire en cette ville, le 17 décembre 1868 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 5, 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras, sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 10 pieds de large et ouvrant sur les deux rues Penn et Dryades pour l'usage en commun du dit lot et autres y attenant. Le lot No 18 a 21 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la dite allée, 21 pieds 3 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond, 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 14, et 28 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 16, ensemble avec l'usage de la dite allée commune.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie. Un dépôt de dix pour cent requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant ———, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7 sept—7 10 11 17 18 24 28—oct 1 5 à date

Etat de situation trimestriel —DE LA— New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières...		$93,550 00
Bons de ville et autres...		137,365 00
Actions...		33,837 50
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance...	$1,546,911 80	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance...	695,232 17	2,242,144 97
Papiers suspendus évalués à...		1,274 27
Prêts sur demande...	$887,796 25	
Change à vue...	481,704 12	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour échange au Clearing House...	700,717 66	2,070,218 03
Total...		$4,569,340 07

PASSIF.

Capital payé...	$1,000,000 00
Surplus...	200,000 00
Profits non divisés...	172,065 78
Dividendes non payés...	40,339 00
Dépôts à retirer contre chèques...	3,047,139 24
Circulation...	8,565 00
Total...	$4,569,340 07

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Fait et signé sous serment devant moi le deuxième jour de juillet 1892.
A. G. LA PICE, Notaire Public.
2 juil—

PAR [illegible].

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété [illegible] Premier District,

Rues St-Joseph et Delord, Entre Baronne et Dryades.

—ET—

Actions de la Banque des Citoyens.

—A l'encan—

Succession de Mme Catherine [illegible], femme de James J. Mulvihill.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,275—Division C.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 12 octobre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 septembre 1892. Il sera vendu à l'encan, savoir:

1° Trois actions du capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane certificat No 1,384.

2° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Dryades, Delord, Julia et Baronne, désignés par les Nos 44 et 45, d'après un plan fait par Delafield, arpenteur, en mars 1832, et déposé au bureau de Félix Grima, ancien notaire de cette ville.

Le lot No 44, mesure 20 pieds de face à la rue St Joseph et 17 pieds 4 pouces de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur la ligne latérale convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins. Le lot No 45 touchant au lot No 44 et mesure 25 pieds de face à la rue Delord sur 120 pieds de profondeur, sa ligne convergeant de manière à faire la largeur du dit lot dans le fond 8 pieds, plus ou moins, faisant face dans le fond à une allée de 15 pieds, commune aux dits lots et à d'autres.

Les améliorations sur les dits lots de terre comprennent la maison en briques connue comme le No 241 rue St Joseph et un édifice à deux étages renfermant 6 chambres, offices, etc.

Conditions de la vente.

Pour les actions de banque—Comptant avant le transfert.

Pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, au choix des acquéreurs, et le reste (s'il y a une balance) à un et deux ans de crédit en versements égaux représentés par les billets des acquéreurs à leur ordre, endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à complet paiement garantis par le privilège du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses de garanties ordinaires, comprenant le transfert de la police, les honoraires d'avocat en cas de poursuites par les acquéreurs, etc. L'acquéreur assumera, en outre du montant de l'adjudication, le paiement de toutes les taxes pour l'année 1892 et déposera 10 pour cent du prix d'achat au comptant, au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire.
8 sept—8 14 21 28—oct 5 12

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 35,962.

Clark vs The F. Codman Ford Building Specialties Company, limited.

PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 7 juin 1892, je procéderai à vendre le LUNDI 19 septembre, à 10:30 A. M., à l'entrepôt rue Dryades, à la tête de la rue Union, la propriété mobilière suivante, à savoir:

DIVERS LOT DE TUILES, VERRE PLOMBÉ, Hottes de Cheminée, Peintures, Vernis, Bordeaux Teints, Ciment Soap Stone, Papier Carbonisé pour toitures, Flue Pipe, Lime Fire Proof Furring, Grillages, etc., et aussi un lot de comptes à recouvrer.

Conditions—Comptant sur les lieux.
8 sept—8 11 18 19

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, bijouterie, etc.

Succession d'Elisa Marguerite Félicité Foy.

No 36,425.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet.—LUNDI, 19 septembre 1892, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encan, sur les lieux, No 334 rue Nord Rampart, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, pour le compte de la succession ci-dessus, tout le contenu de la dite maison, meubles de maison, bijouterie, etc., conformément à un inventaire déposé à la Cour.

Conditions—Comptant.
7 sept—7 10 14 19

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 3ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Tabac, Français.
245 Port du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 [illegible]
413 [illegible]
414 [illegible]
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
[illegible]

L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT —LE— SAMEDI MATIN —ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an...	$12 00
Six mois...	6 00
Trois mois...	3 00
Un mois...	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an...	$3 00
Six mois...	1 50
Quatre mois...	1 00
Un mois...	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73 [illegible] CHARTRES [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie...	$123,094 46	
Sur risques maritimes...	2,807 35	
Sur risques de rivières...	1,961 01	
Total...		$127,862 82
Moins,—Primes non acquises...		39,480 00
		$88,382 82
Ajouter: Compte d'intérêts...	$3,895 26	
Compte de loyer...	7,368 75	$11,264 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu...	$60,000 79	
Sur risques maritimes	312 38	
Sur risques de rivières...	985 38	
Pertes totales...	$61,297 75	
Primes remboursées...	$4,772 78	
Réassurances...	2,841 85	
Dépenses	18,820 00	
Taxes...	9,190 81	
Honoraires d'avocat...	340 00	
Compte de courtage...	1,702 11—37,677 00	98,785 24
		$861 59

La Compagnie possède de l'actif suivant:

Billets recevables...	$66,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux...	17,773 64
Primes en cours de collection...	13,273 96
Propriétés foncières...	174,407 00
Argent comptant...	22,572 36
Certificats 4 0/0 de ville (valeur du marché)...	22,026 00
Actions de banques (valeur du marché)...	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)...	6,250 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)...	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)...	3,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)...	1,800 00
Bons à primes valeur du marché...	3,960 00
Avances sur l'habitation Ouvrier...	6,884 21
Librairie et meubles de Bureau...	3,070 00
Jugements...	400 00
	$360,756 97

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. H. Bofinger,
Jos. A. [illegible],	Jayme Maal,
Henry O. Bencher,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J. S. Zacharie,
	A. Ziegler.

16juin—1 an

BANQUES.

Etat de la situation —DE LA— Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes...		$1,291,963 31
Surtirages garantis et non garantis...		8,500 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation...		50,000 00
Actions, sécurités, etc...		46,644 84
Dû par des agents de réserve approuvés...		36,882 66
Dû par d'autres banques nationales...		38,257 23
Dû par des banques et banquiers d'Etat...		484 00
Maison de banque, meubles et installations...		115,500 00
Dépenses courantes...		815 10
Echanges pour le Clearing-house...	$51,134 90	
Billets d'autres banques...	7,946 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents...	81 76	
Espèces...	49 258 50	
Billets legal tender	283,850 00	392,181 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis (5 pour cent de circulation)...		2,250 00
Total...		$1,973,678 30

PASSIF.

Capital payé...		$300,000 00
Fonds de surplus...		200,000 00
Profits non divisés...		56,051 96
Billets de banques nationales en circulation...		36,645 00
Dividendes non payés...		3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques...	$1,287,951 66	
Certificats de dépôts de demande...	5,345 00	
Chèques certifiés	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation...	13,120 31	1,307,796 11
Dû à d'autres banques nationales...		2,607 72
Dû à des banques d'Etat et banquiers...		662 99
Bills payables...		60,000 00
Total...		$1,973,678 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, du mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté: H. R. GOGREVE, M. SCHWABACHER, J. C. DENIS, Directeurs.
17 juil—

Etat de Situation Semestriel DE LA UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans.
A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes...		$1,326,654 32
Bons des Etats-Unis, 50,000 00		
Prime sur les mêmes...	8,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions...	$394,873 23	443,373 23
Maisons de banque, meubles et installations...		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis...	2,250 00	
Change local...	186,617 80	
Comptant...	310,065 92	
Chèques pour le Comptoir d'Echange...	150,361 19	649,434 91
		$2,532,462 59

PASSIF.

Capital-actions...		$500,000 00
Fonds de surplus...	125,000 00	
Profits non divisés...	31,209 00	156,209 00
Dividende payable le 1er juillet...		20,000 00
Circulation...		45,250 00
Dû aux déposants et banquiers...		1,812,003 59
		$2,532,462 59

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS:
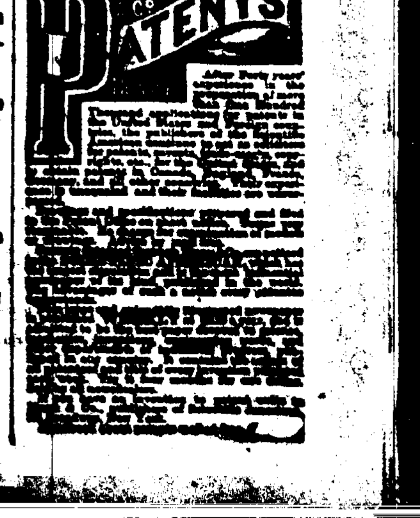
Carl Kohn,	S. Chalaron,
Jno M. Parker,	S. O. Thomas,
Isaac Delgado,	Jonas H. Levy,
E. D. Wallace,	G. A. Williams,
Jules A. Blanc,	S. V. Bernard.